



FLASH INFO

CSE

cgtcpamloire@orange.fr

Voici un retour rapide des principales informations issues du CSE du jeudi 17 novembre 2022 et aux questions / demandes de la CGT en attendant la rédaction du procès- verbal :

✓ Informations Direction

- Signature de l'accord de tous les OS pour l'égalité des chances F/H Intégration des nouveaux embauchés,
- Négociation en cours sur le volet égalité F/H personnes en situation d'handicap.
- Vote par le conseil de la CNAM de la prochaine COG. : vote contre de la CGT : 6 volets dont le transfert des Centres de Santé aux UGCAM. Concernant la Loire , il s'agit du CSD.
- Remerciements des services accueillant des personnes handicapées dans le cadre du « Duo Day »

✓ Bureau du CSE : les notes sont en ligne sur le site du CSE

✓ Situation des services :

Pour la Direction notre caisse ne s'en sort pas si mal ; encore un bon mois à tenir, et on pourra souffler...
Un peu.

- PFS : diminution des volumes entrants, diminution du taux de décroché. Poursuite fiche de suivi.
- Accueil : diminution des visites (2752 personnes), recrutement d'un superviseur.
- GDB : Bonne situation
- CSS : délais bas (11 jours)
- IJ : situation compliquée, 5eme semaine de Task Force et poursuite de la 6eme semaine. Appel à volontariat sur le service pour des heures supplémentaires.
- IJ risque pro : situation compliquée, absentéisme, nouvelle réforme arrêt de travail. Appel à volontariat pour des heures supplémentaires.

✓ Communication interne :

- 17 volontaires de toutes les directions, différents emplois et sites.
- Soumettre des idées de communication interne.

✓ Informations trimestrielles :

- Diminution des CDD suite arrêt de la plateforme Tracing Covid.
- Effectif à fin 09/2022 : 746 dont 147 à temps partiel.

✓ Travaux de réhabilitation du R+2 de ROANNE :

- La CGT prend ACTE mais reste sceptique sur la fin des travaux, le sujet étant à l'ordre du jour des instances depuis 2010 !!!

✓ **Présentation des budgets 2023 : avec une nouvelle COG non encore connue entièrement**

- Frais de personnel : diminution de l'enveloppe (arrêt CDD Contact Tracing).
- Fluide (gaz, carburant) : hypothèse à la hausse au vu de l'augmentation du prix des énergies.
- Augmentation du nettoyage.
- Diminution des intérimaires.

✓ **Consultation sur la politique de l'entreprise (volet 2) :**

Bilan provisoire du plan de développement des compétences 2022 :

- A ce jour, 530 demandes non prévues intégrées au plan (parcours sécu, incivilités,).
- Actions collectives : 73% métiers, 20% qualité de vie au travail.
- Possibilité de formation au fil de l'eau maintenue.
- Le plan sera présenté entièrement en décembre.

Plan de développement des compétences 2023 :

- Budget de 341 500 € en augmentation de 13%. Investissement important de la caisse. 4300H de formation.
- 304 demandes de formation pendant les EAEA.
- 37 % des demandes sur formations métiers, 35 % sur développement personnel et professionnel.
- 20 % en santé et qualité de vie au travail.
- Demande sur transformation numérique.
- Formation management.

✓ **Organisation du service MAS :**

La direction a décidé de réorganiser le service à la suite d'une problématique de conflit entre différentes personnes au sein du service. La CGT a souligné l'impuissance de la Direction à trouver une solution pour un retour à la sérénité dans le service autre qu'une scission du service MAS. Devant ce fait accompli, la CGT va suivre de très près cette réorganisation en termes d'organisation de la mise en place des postes et de retour à des conditions de travail sereines pour les salariés. Même si un tel niveau de conflit est rarissime dans notre caisse, nous devons être vigilants à ce que cela ne se reproduise pas. La CGT utilisera tous les moyens syndicaux à sa disposition très en amont afin de ne pas en arriver à de telles extrémités.

✓ **Déploiement de l'outil BALI :**

La CPAM de la Loire est caisse référente.

✓ **Questions CGT :**

- **CODEMAT** : il n'y a pas de nouvelle information depuis la dernière fois, le déploiement est prévu courant octobre 2023.
- **RPS** : le service est toujours en cours de progression mais la direction reste vigilante. On refera un point dans 3/4 mois.
- **point de compétences :**

Quel est le taux d'attribution des points pour 2023 ? 39.43 %

Combien d'agents n'ont pas eu de points depuis 3 ans ? 63 salariés dont 18 ont eu une mobilité

Combien d'agents sont au plafond de leurs catégorie ? le plafond a été relevé, et il a y 5

situations qui sont à moins de 7 points du maximum .

Vous pouvez nous faire part de vos questions et/ou interrogations sur la boîte

cgtcpamloire@orange.fr

Nous restons à votre écoute pendant cette période difficile.